

## Rapport moral d'Énergie Partagée Association

Ce rapport moral, rédigé en période de confinement, fait la preuve du sens et de l'intérêt de notre action en faveur du développement des énergies renouvelables publiques et citoyennes. Au delà de la consolidation de notre association et plus globalement de notre réseau, les deux grands événements nationaux à Redon et à Montpellier ont prouvé que cette **nécessité pour les élus et citoyens des territoires de se réapproprier leur énergie est aujourd'hui reconnue comme incontournable**. Les chantiers structurants (étoffement de l'animation nationale, outillage méthodologique des porteurs renforcé, etc) lancés en 2018 ont porté leurs fruits en 2019 et ont permis à l'investissement citoyen de continuer à progresser.

**2019 est donc une année de croissance et de reconnaissance de nos actions.** 2020 devra être le début du changement d'échelle que nous devons impérativement opérer, dans un contexte qui sera très difficile après cette crise, pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux que plus personne ne peut maintenant contester.

### Donner de la voix pour l'énergie citoyenne

Plus que jamais, notre mouvement a fait la preuve cette année de sa capacité à fédérer et à mobiliser largement. Cette grandissante notoriété de notre modèle de transition énergétique s'est concrétisée en 2019 dans les **temps forts** organisés, les **publications attendues sur l'impact de nos projets**, notre **travail de plaidoyer national** et notre **présence sur le terrain**.

En juin se sont déroulées à Redon, les **Rencontres européennes de l'énergie citoyenne**, REVE. Cet événement a été l'occasion de rassembler tous les acteurs des énergies renouvelables citoyennes au niveau national avec la participation d'autres acteurs européens. Avec près de 400 participants, cet événement a permis pendant 3 jours de travailler au cours de divers plénières et ateliers et d'échanger sur les stratégies à mettre en place pour continuer à promouvoir le développement des énergies renouvelables publiques et citoyennes.

Autre grand moment en 2019, les **Assises nationales des ENR citoyennes** en décembre à Montpellier qui furent une réussite avec plus de 550 participants venus de France entière en pleine période de grève. Ces assises ont été l'occasion d'associer tous les acteurs ENR citoyens, publics (collectivités et SEM), privés ainsi que nos partenaires institutionnels et ont marqué un tournant dans la reconnaissance engendrée pour Énergie Partagée. Elles ont permis d'asseoir l'importance de l'action de tous les acteurs de notre mouvement et l'intérêt des élus de nombreux territoires pour une maîtrise publique et citoyenne des projets ENR. Nous le savons, il n'y aura pas de changement d'échelle sans convaincre les collectivités et opérateurs industriels de la pertinence de ces nouvelles formes d'implication citoyenne et de cette autre histoire de la transition énergétique qu'il s'agit d'écrire ensemble.

Pour les convaincre, nous avons profité de ces premières Assises pour publier une étude attendue de longue date par notre mouvement et partenaires : **"Les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable"**, qui atteste que nos projets sont 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire que les

projet privés “classiques”. Le résultat de cette étude démontre de manière implacable l’intérêt de favoriser l’investissement des citoyens et des collectivités dans des projets où l’intérêt territorial prime. La **carte collaborative** des projets citoyens finalisée en 2019 rassemble également la majorité des projets citoyens et permet d’attester de la dynamique d’essaimage.

Autant d’outils pour sensibiliser, démontrer l’impact et les succès du mouvement de l’énergie citoyenne...dont nous nous faisons également le relais dans le cadre de nos **démarches de plaidoyer** auprès des pouvoirs publics. Ce travail consiste à assurer une présence des intérêts des projets citoyens au sein des espaces institutionnels de négociation. Il s’agit également d’être force de propositions lors d’évolutions législatives pour nous assurer que le cadre ne soit pas inadapté à nos projets mais aussi de traduire l’ambitieuse réglementation européenne sur les communautés énergétiques dans la législation française.

Surtout, c’est notre présence sur le terrain qui nous permet de diffuser au mieux notre modèle. Le contact humain reste le premier vecteur de passage l’action et le **maillage de proximité permis par les animations régionales** (20 animateur.ice.s fin 2019) porte ses fruits. On enregistre cette année plus de 260 adhérents répartis sur l’ensemble du territoire, soit deux fois plus qu’en 2018. Trois défis pour ces relais locaux d’accompagnement à relever : leur pérennité financière, la formation de nouvelles équipes municipales et intercommunales en 2020 et le retard regrettable pris dans la création des 3 réseaux régionaux manquants.

## L’intelligence collective au pouvoir

Notre réseau est resté mobilisé en 2019 pour professionnaliser nos outils au service des porteurs de projets citoyens alors que le contexte réglementaire reste conçu et pensé pour les gros opérateurs. Les “barrières à l’entrée” demeurent nombreuses pour les acteurs non-professionnels de la production d’énergie renouvelable. Nous avons donc redoublé d’effort en misant sur l’intelligence collective pour consolider la boîte à outils. Le **rôle pivot d’EPA comme tête de réseau nationale** a évidemment contribué en 2019 à étoffer cette fonction “centre de ressources”. Le renforcement de l’équipe d’animation nationale et la coordination des animations régionales ont à nouveau porté leurs fruits en 2019. Le pari de la mutualisation a permis de démultiplier notre impact et notre offre de services. Que cela soit à travers l’aboutissement du partenariat avec les Centrales Villageoises, le déploiement des ateliers thématiques et l’étoffement de l’espace adhérent et du catalogue de formations.

Nous nous sommes également appuyés sur des **partenariats structurants** - qui ont à nouveau attesté de la richesse de la biodiversité de notre écosystème : offre assurantielle avec la MAIF, développement de COOPHUB FR (en partenariat avec Rescoop Wallonie), ou encore co-rédaction de fiches méthodologiques à destination du monde agricole avec Terre de liens, Enercoop, Solagro et NégaWatt.

Ce changement d’échelle continue d’être possible **grâce au soutien de l’ADEME**. Sa confiance est aujourd’hui complétée par des fondations d’horizons variés avec lesquelles nous travaillons pour compléter ces financements publics. Les cotisations, formations et prestations nous sont également nécessaires pour mener à bien toutes nos actions et faire grandir l’autonomie de nos structures. L’implication bénévole des administrateur.rice.s reste également l’une de nos plus grandes forces et nous savons l’enjeu de renouvellement de nos instances fort pour les années à venir.

Alors que notre quotidien est habituellement fait de rencontres, réunions et de nombreux déplacements, à l'heure où nous clôturons ce rapport moral, la situation nous impose l'isolement. Loin de mettre notre mouvement en pause, nous **continuons de miser sur nos atouts : l'intelligence collective et l'organisation de résiliences territoriales à la hauteur des défis de notre siècle.**